

centre d'études et de recherches sur les qualifications

TABLEAUX DE L'OBSERIATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

> enquête sur l'accès à l'emploi

T DE RECHERCHES ENTRE DE DOCUMENTATION - 13002 MARSEILLE

TEVA-06-80

 6 : Accès à l'emploi des jeunes issus de formation générale de 1er cycle ou de formation professionnelle courte

Comité de l'Observatoire national des entrées dans la vie active

L'Observatoire national des entrées dans la vie active étant une réalisation interministérielle confiée au Centre d'études et de recherches sur les qualifications, l'orientation, la programmation et le contrôle des différentes opérations auxquelles il donne lieu ont été confiées à un Comité siégeant auprès de la Direction du Centre.

Ce comité est composé des représentants des directions d'administration et organismes nationaux suivants :

- Direction générale de la Programmation et de la coordination du Ministère de l'Éducation;
- Direction des Affaires générales et financières du Ministère des Universités;
- Direction des Enseignements supérieurs du Ministère des Universités;
- Délégation à l'Emploi du Ministère du Travail et de la Participation;
- Service des études et de la statistique du Ministère du Travail et de la Participation;
- Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité;
- Délégation générale à la recherche scientifique et technique;
- Secrétariat général du Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale;
- Institut national de la statistique et des études économiques ;
- Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture;
- Direction générale du Ministère de l'Industrie;
- Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale ;
- Service des études informatiques et statistiques du Ministère de l'Éducation;
- Office national d'information sur les enseignements et les professions;
- Agence nationale pour l'emploi;
- Association nationale pour la Formation professionnelle des adultes ;
- Centre d'études de l'emploi.

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le Ministre de l'Éducation, qui en assure la tutelle, le Ministre des Universités, le Ministre du Travail et de la Participation et les Ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

© La Documentation Française - Paris - 1980 ISBN 2.11.000 081.3 ISBN 2.11.000 481.9 DF 67

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

ACCES A L'EMPLOI DES JEUNES
ISSUS DE FORMATION GÉNÉRALE DE 1er CYCLE
OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE COURTE

Enquête d'insertion réalisée en 1977

LISTE DES PUBLICATIONS PARUES DANS LES COLLECTIONS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (1)

Collection des Tableaux de l'Observatoire E.V.A., où sont présentées les principales données chiffrées :

Volume 1 : L'accès à l'emploi après une formation courte supérieure : DUT, BTS, BTSA, (enquête 1976), Décembre 1977

Volume 2 : Les formations techniques courtes secondaires : CAP, BEP, (enquête 1976), Avril 1978

Volume 3 : Les universités scientifiques, (enquête 1976), Décembre 1978

Volume 4: L'accès à l'emploi après une formation technique courte supérieure: DUT, (enquête 1977),

Volume 5 : L'accès à l'emploi des étudiants littéraires à la sortie des Universités, (enquête 1977),

Collection des Cahiers de l'Observatoire E.V.A., où sont analysés les résultats essentiels :

Cahier 1 : Les universités scientifiques, Octobre 1978, F. POTTIER

Cahier 2: Les CAP, Décembre 1978, G. RUBAN, K. PHAM KHAC

Cahier 3: L'accès à l'emploi à la sortie des écoles d'ingénieurs, Novembre 1979, J.L. PIGELET

Cahier 4 : (à paraître) sur l'accès à l'emploi des jeunes après un brevet d'études professionnelles Cahier 5 : (à paraître) sur l'accès à l'emploi des étudiants à l'issue d'une section de technicien

AUTRES DOCUMENTS PARUS SUR L'OBSERVATOIRE

Notes d'information du CEREQ (2)

- n°41 L'Observatoire national des entrées dans la vie active : Premiers résultats (CAP, BEP, BTS, BTSA, DUT), Mai 1977
- n° 53 L'accès à l'emploi des jeunes issus des Universités ou Instituts d'enseignement supérieur en sciences, lettres et sciences humaines, Mai 1979

Documents du CEREQ (3)

Co de en

ét

- n° 33 La situation des jeunes à l'issue d'une préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en 1975, Juillet 1978, G. RUBAN
- n° 35 La situation des jeunes à l'issue d'une préparation au brevet d'études professionnelles (BEP) en 1975, Février 1979, G. RUBAN

AVANT-PROPOS

Institut public d'analyse et de prévision sur les emplois, les formations et les qualifications, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a été conduit à compléter le dispositif national d'information existant dans ces domaines par la création de deux observatoires spécialisés.

Après le Répertoire Français des Emplois, qui élabore une base nouvelle pour la connaissance du travail et de ses conditions d'exercice, l'Observatoire national des entrées dans la vie active (Observatoire E.V.A.) se met en place pour décrire le passage des formations aux emplois.

La nécessité d'un tel dispositif d'information se faisait sentir dès lors que les diverses enquêtes réalisées par les administrations et organismes responsables des formations, ou par des associations d'anciens élèves, n'apportaient qu'une information partielle et disparate en raison de l'hétérogénéité des préoccupations poursuivies, de la faible comparabilité des résultats obtenus et d'une couverture très inégale du champ pédagogique et géographique des enseignements et formations.

D'autre part, les données générales sur l'emploi renseignaient fort peu sur les formations possédées par les femmes et les hommes en activité, ou présentaient ces informations d'une manière très agrégée. Or la diversification de nos enseignements implique au contraire de disposer de données suffisamment fines et précises pour saisir et analyser utilement les liens qui existent entre les formations et les emplois.

C'est pourquoi, dans le cadre du développement général de l'information professionnelle auquel concourt directement le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, les Pouvoirs publics ont décidé de rassembler les données homogènes sur les modalités d'entrée des jeunes dans la vie active, selon l'évolution du marché du travail liée aux mutations de notre système éducatif et de notre économie.

Afin de donner un caractère dynamique à la description des phénomènes qui caractérisent l'insertion professionnelle, le dispositif mis en place est permanent et permet de procéder à des observations régulièrement renouvelées.

Ainsi, les données collectées par l'Observatoire constituent pour les responsables de la formation, du conseil ou de l'orientation et du placement, une information qui décrit constamment la manière dont les jeunes gens et les jeunes filles prennent une activité professionnelle à la sortie des différentes filières de formation.

Il s'agit d'une source nouvelle de réflexion d'une part pour la réforme et l'adaptation des enseignements, d'autre part pour l'amélioration du marché du travail des jeunes dont l'évolution de la conjoncture met particulièrement en évidence les particularités.

⁽¹⁾ En vente à la Documentation Française - 29.31, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07.

⁽²⁾ La «note d'information» est diffusée «hors commerce», directement par les services du CEREQ.

⁽³⁾ Ces documents à tirage très limité sont peu disponibles mais peuvent être consultés à la bibliothèque du CEREQ (9, rue Sextius Michel, Paris 15^e - tél : 575.62.63) ainsi qu'auprès des instances régionales suivantes : Délégations régionales de l'ONISEP, Centres régionaux de documentation pédagogique, Directions régionales du travail et de l'emploi, Observatoires régionaux de l'INSEE.

Comité de l'Observatoire national des entrées dans la vie active

L'Observatoire national des entrées dans la vie active étant une réalisation interministérielle confiée au Centre d'études et de recherches sur les qualifications, l'orientation, la programmation et le contrôle des différentes opérations auxquelles il donne lieu ont été confiées à un Comité siégeant auprès de la Direction du Centre.

Ce comité est composé des représentants des directions d'administration et organismes nationaux suivants :

- Direction générale de la Programmation et de la coordination du Ministère de l'Éducation;
- Direction des Affaires générales et financières du Ministère des Universités;
- Direction des Enseignements supérieurs du Ministère des Universités;
- Délégation à l'Emploi du Ministère du Travail et de la Participation;
- Service des études et de la statistique du Ministère du Travail et de la Participation;
- Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité;
- Délégation générale à la recherche scientifique et technique;
- Secrétariat général du Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale;
- Institut national de la statistique et des études économiques ;
- Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture;
- Direction générale du Ministère de l'Industrie ;
- Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale ;
- Service des études informatiques et statistiques du Ministère de l'Éducation;
- Office national d'information sur les enseignements et les professions;
- Agence nationale pour l'emploi ;
- Association nationale pour la Formation professionnelle des adultes ;
- Centre d'études de l'emploi.

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le Ministre de l'Éducation, qui en assure la tutelle, le Ministre des Universités, le Ministre du Travail et de la Participation et les Ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

© La Documentation Française - Paris - 1980 ISBN 2.11.000 081.3 ISBN 2.11.000 481.9 DF 67

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

ACCES A L'EMPLOI DES JEUNES
ISSUS DE FORMATION GÉNÉRALE DE 1er CYCLE
OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE COURTE

Enquête d'insertion réalisée en 1977

II - Enquête 1977 auprès des jeunes ayant quitté le système scolaire en cours ou en fin de

SOMMAIRE

lui seul des réponses à toutes les questions notamment à celles qui se posent sur le plan local. En

particulier, aux informations nationales qu'il apporte, aux exploitations régionales qu'il permet, doivent être ajoutées toutes les caractéristiques de la carte scolaire, des entreprises et des mouvements de main-d'œuvre pour apprécier les débouchés professionnels offerts aux jeunes par le marché du

banque de données qui s'enrichira progressivement. Une publication périodique des résultats de ba-

se permettra à ses utilisateurs d'entreprendre les diverses analyses qu'il est possible désormais d'abor-

Cependant, projet national et interministériel, l'Observatoire ne saurait apporter à

Ainsi, l'ensemble des enquêtes permanentes qui composent l'Observatoire crée une

- Les tableaux de l'Observatoire sont édités à la fin de chaque enquête, après le délai

- Les cahiers de l'Observatoire sont destinés à donner un recul suffisant par rapport

Dans les tableaux figurent exclusivement les informations de base sous forme chiffrée.

- les uns donnent une description synthétique de l'insertion ou du cheminement pro-

- les derniers fournissent, sur des aspects particuliers, des utilisations variées de l'infor-

Ce sixième volume des Tableaux de l'Observatoire concerne les jeunes ayant quitté le

Les tableaux retenus pour la publication sont loin d'épuiser la source d'information

Le Directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Cover A-

Gabriel DUCRAY

créée. Ils ont été sélectionnés par le Comité de l'Observatoire ; d'autres sont disponibles et peuvent

être consultés au Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Cette sélection n'a nulle-

ment un caractère définitif et pourra être modifiée selon la progression des travaux et les besoins

Co

travail dans chaque bassin d'emploi.

qui seront exprimés par leurs utilisateurs.

minimum de traitement et d'harmonisation des données ;

aux résultats les plus récents, afin d'en fournir une interprétation correcte.

Les cahiers comportent de courts articles de trois types :

- d'autres attirent l'attention sur les points critiques ;

fessionnel à l'issue de chaque type de formation, avec les commentaires jugés les plus importants ;

mation de base, afin de susciter ou d'amorcer des recherches plus approfondies.

système éducatif en cours de formation générale de 1 er cycle ou de formation professionnelle courte.

Chapitre IV : Emploi (EMP)..... 59

2 - Code des emplois spécifiques du niveau VI créé à partir du code des métiers. . . 116

Liste des enquêtes d'insertion réalisées par le CEREQ préalablement à celles de

Co

CONSEILS AU LECTEUR

ORGANISATION DES SÉRIES DE TABLEAUX

Comme les autres volumes de la collection, cet ensemble de tableaux est à considérer comme un dictionnaire auquel se référer pour répondre aux questions habituelles portant sur l'insertion dans la vie active à la sortie de la scolarité.

Les tableaux sont classés par chapitre portant sur la situation au moment de l'enquête, la recherche du premier emploi, le chômage, l'emploi, le salaire, l'entreprise.

Pour ne pas interpréter trop hâtivement les résultats, il est prudent de se reporter :

- aux indications sur la fiabilité des données (page 21) ;
- au paragraphe de présentation situé au début de chaque chapitre, où figurent la définition des concepts utilisés et quelques données générales ;
 - à l'annexe 2 et 3 donnant les nomenclatures et les codes.

Lecture des tableaux

La plupart des tableaux sont donnés en pourcentages par ligne avec rappel de l'effectif de référence en fin de ligne. La numérotation, qui est celle de l'archivage, n'a pas de signification particulière.

Les effectifs sont pondérés, de manière à retrouver la population de référence fournie par le Ministère de l'Éducation. La pondération a été effectuée par académies et classes . Les effectifs indiqués ne sont pas ceux de l'échantillon interrogé mais ceux de la population de référence.

Co

OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (E.V.A.)

Parmi les missions du CEREQ, figure la charge de déterminer les conditions du passage de la formation à l'activité et d'observer les carrières suivant la formation reçue.

C'est pourquoi ont été réalisées, dans un premier temps, plusieurs enquêtes visant à préciser les modalités de prise d'activité à la sortie de la plupart des formations qui existent en France et à constituer une première information sur ces phénomènes (1).

Sur la base de ces données, il a été jugé à la fois possible et nécessaire d'aller plus loin :

- d'une part, en élargissant le champ couvert à l'ensemble des enseignements de notre pays ;

- d'autre part, en examinant non seulement le moment de l'entrée dans la vie active, mais aussi les premières années de cheminement professionnel ;

- enfin en actualisant périodiquement les indications recueillies.

C'est ainsi que les diverses administrations chargées des enseignements, de l'emploi et de la planification ont confié au CEREQ la conception et la mise en place d'un «Observatoire national des entrées dans la vie active (E. V.A.)». L'Observatoire est destiné à permettre la comparaison des emplois et conditions d'activité auxquels conduisent les différents niveaux, types et spécialités de formation au cours des premières années de vie professionnelle. Toutes les formations sont prises en compte qu'il s'agisse d'arrêt d'études en cours ou en fin de cycle d'enseignement général ou technique, dans un établissement scolaire public ou privé, et quel que soit le ministère de tutelle. Les jeunes gens suivis en cours de scolarité dans le cadre du panel du Ministère de l'Éducation et de celui du Ministère des Universités sont observés systématiquement dans l'Observatoire.

L'harmonisation avec les enquêtes nationales portant sur l'emploi de toute la population active a une particulière importance. L'Observatoire est bâti pour pouvoir servir d'agrandissement à ces enquêtes, en ce qui concerne les jeunes.

Les relations entre formations et emplois sont analysées au niveau national ou inter-régional. Les aspects locaux ou portant sur les formations suivies par un très faible nombre d'élèves ne constituent pas les déterminants du dispositif. Toutefois, celui-ci apporte un cadrage et de nombreuses indications.

⁽¹⁾ Voir rappel de ces enquêtes en annexe.

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

I - STRUCTURE DU DISPOSITIF ET CALENDRIER

Que deviennent les jeunes gens et jeunes filles à leur sortie de l'appareil éducatif ? Dans quelles conditions s'insèrent-ils dans la vie active ? Selon la formation qu'ils ont reçue, quels sont leurs emplois, leurs appellations, leurs classifications, leurs salaires ? Quels sont ceux qui trouvent moins difficilement que les autres un emploi ? Au-delà du premier emploi y a-t-il un lien entre la formation reçue et la rapidité de promotion dans l'entreprise, la mobilité entre entreprises avec ou sans promotion ? Peut-on parvenir à classer les caractéristiques d'insertion professionnelle en catégories liées aux formations ? Quelles sont les caractéristiques démo-éducatives des jeunes qui accèdent à telle catégorie d'emplois ou à tel secteur d'activité ?

L'ensemble des enquêtes de l'Observatoire national des entrées dans la vie active doit aider à répondre à ce type de questions.

Pour observer les premières années de vie professionnelle, les enquêtes rétrospectives ne sont pas assez significatives. Aussi le dispositif repose sur la réinterrogation de cohortes d'anciens élèves et étudiants.

Les échantillons sont obtenus à partir des fichiers des derniers établissements scolaires fréquentés.

Le programme des enquêtes prévues recouvre pour chaque formation :

- une interrogation des jeunes dans l'année qui suit leur sortie du collège, du lycée, de l'école ou de l'université (enquête d'insertion) ;
- la réinterrogation des mêmes individus quatre ans plus tard (enquête de cheminement);
- la prise en compte, tous les quatre ans, d'une nouvelle promotion sortant du système éducatif.

L'Observatoire concerne chaque année le quart des formations de telle façon que l'ensemble de l'appareil éducatif soit couvert en quatre ans. Le tableau page 12 donne le calendrier des premières années de fonctionnement de l'Observatoire (E.V.A.).

- Enseignement technique de niveau V, classes terminales de CAP ou BEP (diplômés et non diplômés)
 - Enseignement technique de niveau III, classes terminales de BTS, BTSA, DUT (diplômés et non diplômés)
 - Enseignement universitaire scientifique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - Écoles d'ingénieurs (volontaires)
- 1977 Enseignement spécialisé, SES ou ENP
 - Enseignement général de niveau VI, classes de sixième (1), cinquième (1), quatrième, troisième
 - Enseignement technique de niveau VI, classes de CEP, CPA, CPPN et classes non terminales de CAP ou de BEP
 - Enseignement agricole de niveaux VI et V, classes de quatrième, troisième, de CAPA, BEPA, BAA
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - Écoles d'enseignement supérieur littéraire, en sciences humaines ou artistique (volontaires)
- Pour la période expérimentale, la troisième tranche a été étalée sur deux ans :
 - Enseignement général, technique et agricole, abandon au niveau des classes de seconde, première, terminale (2)
 - Enseignement technique, abandon en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement universitaire de sciences juridiques, politiques et économiques
- 1979 Apprentissage

Co

de en

- Enseignement universitaire médical et paramédical

Par ailleurs, est systématiquement observée l'entrée dans la vie active des jeunes dont le cursus scolaire a été précédemment suivi par le SEIS (3) dans le cadre de son «Panel d'élèves».

De 1980 à 1983, les enquêtes d'insertion sont renouvelées en même temps qu'a lieu, dans le cadre des enquêtes de cheminement, la réinterrogation des populations précédemment observées

Nouvelles enquêtes d'insertion

- Enseignement technique de niveau V, classes terminales de CAP, BEP, CAPA, BEPA
 - Enseignement universitaire scientifique, abandons en cours ou en fin de cycle de tous les niveaux
- Enseignement technique de niveau III, classes terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement général, technique et agricole, abandons au niveau des classes de seconde, première, terminale
 - Enseignement technique, abandons en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement relevant du Ministère de la Santé niveau III
- Enseignement général et technique de niveaux VI et V bis
 - Enseignement universitaire de droit et sciences économiques
- 1983 Apprentissage
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistique

Enquêtes de cheminement

- 1980 Enseignement technique de niveau V
 - Enseignement technique de niveau III
 - Enseignement universitaire scientifique
 - Écoles d'ingénieurs (volontaires)
- Enseignement général et technique de niveau VI
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines et artistique
 - Écoles d'enseignement supérieur littéraire, de sciences humaines et artistique (volontaires)
 - Enseignement agricole de niveaux V et VI
- Enseignement général, technique et agricole, abandons en classes de seconde, première, terminale
 - Enseignement technique, abandons en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement universitaire de droit et sciences économiques
- 1983 Apprentissage
 - Enseignement universitaire médical et paramédical
 - Enseignement universitaire scientifique

⁽¹⁾ Uniquement dans les académies de Grenoble et Toulouse.

⁽²⁾ Terminales techniques uniquement

⁽³⁾ Services des Etudes Informatiques et Statistiques du Ministère de l'Éducation et du Ministère des Universités.

⁻ Voir en annexe page 120 la signification des sigles utilisés ici.

II - ENQUETE 1977 AUPRES DES JEUNES AYANT QUITTÉ LE SYSTEME SCOLAIRE EN COURS OU EN FIN DE PREMIER CYCLE, OU EN COURS DE SECOND CYCLE TECHNIQUE COURT (à l'exclusion de l'année terminale)

A - LA POPULATION OBSERVÉE

Co

de

- 1 L'enquête a été réalisée en mai 1977 auprès des jeunes inscrits dans un établissement scolaire public ou privé, et qui ont arrêté leurs études en cours ou à la fin de l'année scolaire 1975 - 1976 (1) à l'issue d'une des classes suivantes :
 - 4 ème et 3 ème de type I et II, y compris classes aménagées ;
 - 4 ème et 3 ème pratiques (2);
 - classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) ;
 - classes préparatoires à l'apprentissage (CPA);
 - classes conduisant au certificat d'éducation professionnelle (CEP) ;
- classes préparant en 3 ans au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sauf les années terminales (3);
- classes préparant en 2 ans au CAP ou au brevet d'études professionnelles (BEP) sauf les années terminales (3);
 - classes de l'enseignement agricole de même niveau que les précédentes.

Les jeunes concernés par l'enquête ont des expériences scolaires très différentes les unes des autres : leur formation générale a été plus ou moins poussée, certains d'entre eux ont reçu un début de formation professionnelle, d'autres ont effectué des stages en entreprise. Ils ont en commun leur absence de véritable qualification professionnelle et leur jeune âge : $68\,\%$ d'entre eux ont 17 ans à la date de l'enquête ce qui signifie qu'ils ont quitté le système éducatif à l'issue de la scolarité obligatoire.

La distribution de la population par âges est très différente selon les classes, élément qui doit être présent à l'esprit en examinant les résultats de l'enquête par classes d'origine : certaines composantes de l'insertion professionnelle, comme le recours à l'apprentissage ou le salaire, sont très dépendantes de l'âge des intéressés.

SELON LA CLASSE D'ORIGINE (Pourcentages) bis: REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETÉE PAR AGES

HOMMES + FEMMES

ENSE	Male	4311	1 4	32234	0	4	21	843	11533	827	46	8611	66	153	211226	1408	212634
TOTA	٠	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0		
+ DE	18 ANS				•		•	•	6.1		9	•	1	S	7.6	343	16311
18ANS	В	-	-	25,8	9		3	0	13,1	10	69	6	8	30	18,3	344	39091
17ANS		9	10	30	8	20	4	6	6106	6 4	69	0	4	1 9	8	630	144523
16ANS	* 1	3,6	16,6	å	15,0	9.0	1,2	0,3	19,1	1101	0,5	0,5	0.3		5,8	16	12331
MOINS	16ANS		1,8				0,5				0.1	0.1	0,0		0,0		378
AGE A L'ENO	CLASSE	NS	EME	3EME I-II	PR	EME PRA	CPA	ш	1 SE	AP 1 TE	AP	AP 2 TE	EP 1 SE	EP 1 TE	TOTAL	NON REPONSE	ENSEMBLE

(1) Les abandons en cours d'année sont relativement peu nombreux : 16 % environ.

(2) Les classes pratiques ont été officiellement supprimées et remplacées par les classes préprofessionnelles de niveau et les classes préparatoires à l'apprentissage en 1972 (loi du 13 juillet 1971). Cependant les établissements scolaires et les élèves décrivaient encore de cette manière un certain nombre de classes existantes en 1976. Ceci recoupe les constatations faites dans les enquêtes du Service des études informatiques et statistiques du Ministère de l'Éducation.

(3) Les élèves des classes terminales de préparation au CAP et au BEP ont été interrogés en 1976. Cf. «Tableaux de l'Observatoire», volume n° 2 «Formations techniques courtes secondaires CAP - BEP», La Documentation Française, Avril 1978 et le cahier n° 2 de l'Observatoire «Les CAP», La Documentation Française, Décembre 1978.

Une ventilation de la population par classes d'origine figure dans le tableau

- Toutes les classes de l'enseignement agricole ont été regroupées afin de disposer

- Les élèves issus de 4ème pratique étant peu nombreux, ils ont été regroupés avec

- L'enquête a été faite auprès des élèves inscrits l'année précédente dans les établisse-

- Les élèves abandonnant des classes de l'enseignement technique ont été distingués

FORM 101 bis (1). Cette variable «classes d'origine», que l'utilisateur des résultats présentés ici ren-

ceux des classes préprofessionnelles de niveau, la distinction entre ces deux types de classes étant

ments scolaires publics et privés. Toutefois, la collecte d'adresses des élèves inscrits dans les classes

préparatoires à l'apprentissage situées dans des centres de formation d'apprentis et cours professionnels n'a pas donné les résultats escomptés (3). En conséquence, 85 % des élèves issus de CPA figurant

dans l'enquête viennent de l'enseignement public alors que celui-ci ne représentait en fait que 72 %

selon la spécialité préparée, secondaire ou tertiaire. Il convient de noter que la population ayant été

pondérée par classe et non par spécialité, seul le total secondaire plus tertiaire par classe peut être

2 - Les classes d'origine dans l'Observatoire.

contrera très souvent, mérite quelques explications complémentaires.

d'effectifs suffisants pour obtenir des résultats fiables (2).

en tout état de cause très fragile.

Certificats

d'aptitude professionnelle

3ème année de

préparation

au CAP

T

2ème année de

préparation

au CAP

1

1ère année de

préparation

au CAP

alauréats généraux,

accalauréats et

Deuxième

cycle

long

3ème

types I - II

4ème

types I - II

vets de technicien

Brevets d'études professionnelles

2ème année de préparation au

BEP ou au CAP

1ère année de

préparation au

BEP ou au CAP

3ème type II

aménagée

4ème type II

aménagée

1

ratoires au CAP.

TSi 15 ans

Certificats

CPA d'éducation

professionnelle

1Si 14 ans

1 4ème **CPPN** CEP pratique

↑ Si 14 ou 15 ans ↑

5ème types I, II et à programme allégé

3ème

pratique

- Le petit nombre d'élèves ayant abandonné en 1ère année la préparation d'un CAP en 2 ans ont été regroupés avec ceux ayant abandonné la préparation du BEP. 3 - Le système scolaire aux niveaux de formation V bis et VI (4).

rapproché des statistiques du Ministère de l'Education.

Une brève description des classes que nous venons de citer et de leur articulation peut éclairer les décisions prises et faciliter la lecture des tableaux. Le schéma ci-après, dont les flèches symbolisent les passages en principe prévus entre les classes, permet de repérer les points de sortie recensés dans l'enquête. Bien entendu, dans la pratique, une majorité d'élèves ont suivi des cursus qui diffèrent d'une façon ou d'une autre (redoublement, réorientation) de ces itinéraires de principe, mais chaque classe -et les élèves qu'elle forme- n'en

(3) Cf. La méthode de collecte d'adresses, paragraphe suivant.

(4) Niveaux de formation - Ministère de l'Éducation. (5) Il s'agit du système scolaire à la date où les élèves interrogés y étaient insérés soit l'année 1975 - 1976. Depuis, des réformes sont inter-

reste pas moins caractérisée par la place qu'elle occupe dans l'organigramme scolaire (5).

(1) Les effectifs sont pondérés et sont donc ceux de la population mère et non de l'échantillon. Cf. page 21. (2) Les statistiques du Ministère de l'Agriculture ne permettent pas de reconstituer la population mère : les effectifs issus de l'enseignement agricole figurant dans les tableaux sont tributaires du taux de couverture de l'enquête.

- Classe préprofessionnelle de niveau (CPPN) Cette classe, implantée suivant les cas dans un collège ou un lycée d'enseignement professionnel (LEP), accueille à l'issue des classes de 5ème des élèves qui, orientés vers l'enseignement technique, n'ont pas encore choisi un métier ou n'ont pas été admis dans des sections prépa-

- Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA)

Implantée également soit dans un collège, un LEP ou un centre de formation d'apprentis (CFA), cette classe prépare à l'apprentissage proprement dit qui commence lorsque l'élève atteint seize ans.

Les classes préparatoires à l'apprentissage accueillent les élèves issus de 5ème âgés de quinze ans ou exceptionnellement de quatorze ans (ces derniers devront faire une seconde année de CPA) ainsi que les élèves issus des classes préprofessionnelles de niveau.

- Classe préparatoire au Certificat d'éducation professionnelle (CEP)

est délivré sans examen, mais en fonction des résultats du travail effectué au cours de l'année.

Peuvent être admis en première année des élèves sortant de la classe de 5ème ou d'une CPPN;

I et II ainsi que la filière II aménagée, dont le programme était le même mais avec des heures supplémentaires dans les matières principales et pas de seconde langue. Par contre les «4ème et 3ème» pra-

tiques étaient des classes tout à fait différentes progressivement remplacées par les CPPN et les CPA.

rogation à partir de quinze ans pour les élèves qui, à l'issue de la classe de 3ème d'enseignement géné-

et les entreprises dans lesquelles ils effectuent des stages.

pourvoir correspondant aux formations dispensées.

Rappelons aussi que :

commence après la classe de 3ème d'enseignement général (filières I et II) ;

Les élèves des CPA gardent le statut scolaire, ils partagent leur temps entre l'école

La préparation au CEP se fait dans les LEP, elle dure une année scolaire. Le diplôme

Ces classes accueillent des élèves sortant de 5ème (sous réserve qu'ils aient quinze

Les classes de CEP sont normalement ouvertes s'il y a dans la région des emplois à

- la préparation au brevet d'études professionnelles (BEP) s'étend sur deux ans et

- la préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) s'étend sur trois ans.

Parmi les classes de 4ème et de 3ème, on distinguait à la date de l'enquête les filières

L'obligation scolaire s'applique jusqu'à seize ans avec toutefois des possibilités de dé-

- certains CAP sont également préparés en deux ans à l'issue des classes de 3ème.

système éducatif, à l'exclusion des jeunes gens qui redoublent ou poursuivent des études. Les chefs

d'établissement fournissent un état de leurs effectifs d'inscrits et les adresses des jeunes gens qui, à

par le SEIS du Ministère de l'Éducation et du Ministère des Universités : les inscrits dans les différen-

cas des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) : les effectifs d'inscrits dans les établissements

ayant participé à l'enquête représentent respectivement 91 % des inscrits recensés en CPA dans les établissements publics et 51 % des inscrits recensés en CPA dans les établissements privés (y com-

pris centres de formation d'apprentis), soit environ 80 % de l'effectif total. Aucun redressement

L'Observatoire national des entrées dans la vie active porte sur les sortants réels du

Cette méthode permet de partir d'une population de «cadrage» connue avec sûreté

Néanmoins, il faut noter que la collecte des adresses n'a pas été exhaustive dans le

ans) ou d'une CPPN.

n'a été effectué et les flux de sortants de CPA figurant dans les présents tableaux ne représentent

donc les flux réels qu'approximativement dans les mêmes proportions. Enfin, lors du dépouillement de l'enquête, il s'est avéré que les chefs d'établissement

2 - L'échantillon

sur les classes à fort ou faible effectif de sortants.

B - DÉROULEMENT DE L'ENQUETE

1 - Champ de l'enquête

leur connaissance, ont quitté le système éducatif.

tes classes lors de «l'enquête de rentrée» en novembre 1976.

Le volume des flux de sortants est très différent selon les classes d'origine ; des taux de sondage variés ont donc été retenus pour disposer d'informations avec une précision comparable

avaient surestimé le flux de sortie d'environ 25 %. On a donc supprimé dans la présentation des ta-

bleaux ces «faux-sortants» dont les chefs d'établissement ignoraient la poursuite d'études.

Classes d'origine	Taux de sondage				
Enseignement général - 4ème et 3ème I, II, aménagées - 4ème et 3ème pratiques - Classes préprofessionelles de niveau	1/12 1/3 1/12				
Enseignement technique - Abandons en cours de CAP ou BEP (années non terminales) - Classes préparant au CEP - Classes préparatoires à l'apprentissage	1/6 1/3 1/12				
Enseignement agricole - Abandons en cours de CAPA ou BEPA (années non terminales) - 4ème et 3ème agricoles	1/1 1/1				

auprès de la promotion sortie en 1976. Un petit nombre de retardataires (moins de 10 %) n'ont ré-

général, 20 018 pour l'enseignement technique et 5 861 pour l'enseignement agricole.

exploitables) sont très voisins d'une classe à l'autre, pour une valeur moyenne de 52,2 %.

inexploitables ou retardataires au nombre des réponses exploitables, et rapporter cette somme au

l'enseignement technique et 51 % pour l'enseignement agricole, pour une valeur moyenne de 60,3 %.

3 - Les réponses

nombre de personnes ayant réellement reçu un questionnaire.

Au total 41 536 personnes ont été interrogées, dont 15 657 pour l'enseignement

L'enquête a été effectuée par voie postale au cours des mois de mai et juin 1977

Les taux apparents de réponse (rendement de l'enquête en termes de questionnaires

Pour calculer le taux réel de réponse, il faut intégrer le nombre des questionnaires

Les taux réels de réponse sont de 61,3 % pour l'enseignement général, 62,3 % pour

C - PRÉCISION DES RÉSULTATS

La construction d'une enquête par sondage doit permettre d'assurer une représentation suffisante des diverses catégories de sujets enquêtés, tout en n'interrogeant qu'une partie de la population que l'on désire observer.

Pour obtenir ce résultat, la population est divisée en sous-ensembles ou strates ; une fraction de chacune de ces strates est interrogée, cette fraction étant calculée de sorte que l'effectif escompté des réponses soit suffisant pour représenter la strate. A l'inverse, au moment des comptages, tous les individus appartenant à une même strate sont affectés d'un même cœfficient de pondération qui compense simultanément deux causes d'insuffisance des décomptes effectués sur l'échantillon:

- seule une fraction de la strate a été interrogée ;
- seuls certains individus ont répondu parmi ceux qui ont été interrogés.

Les tableaux figurant dans ce volume portent en général sur des répartitions en pourcentages ; après chaque répartition figure l'effectif de la population de référence.

L'incertitude dont est entachée une répartition en pourcentages dépend principalement de la taille de la population de référence (effectif «pondéré») et du nombre de questionnaires de répondants appartenant à cette population (effectif «non pondéré»).

On trouvera dans les tableaux ci-après des indications sur la précision avec laquelle sont obtenus les pourcentages calculés sur chaque population de référence apparaissant dans les principaux tableaux de ce volume (intervalles de confiance à 80 %).

Dans chaque cas apparait un des symboles B, AB ou M.

Le symbole B désigne une bonne précision, soit :

95 % ou 5 % ± 1,0 % 90 % ou 10 % \pm 1.5 % 80% ou 20% \pm 2,0% 60% ou 40% \pm 2,5%

Le symbole AB désigne une assez bonne précision :

95 % ou 5 % \pm 2,0 % 90 % ou 10 % \pm 3,0 % 80% ou 20% \pm 4,0% 60 % ou 40 % ± 5,0 %

Le symbole M désigne une précision médiocre (pourcentage donné à titre indicatif) :

95 % ou 5 % \pm 4,0 % 90 % ou 10 % \pm 6.0 % 80 % ou 20 % ± 8,0 % 60 % ou 40 % ± 10,0 %

AAB B B B B B B B B M M AB AB AB AB AB

R 101

(bis)

CH 106

CH 105

(bis)

CH 104

(bis)

CH 101

FORM 101 SIT 101

4ème I - II 3ème I - II 4ème P. +CPPN 3ème Pratique

Ens. Agricole

CPA
CEP
CAP1 SEC
CAP1 TERT
CAP2 SEC
CAP2 TERT
BEP1 SEC
BEP1 TERT

LES DIVERSES POPULATIONS DE RÉFÉRENCE

ABOUTTR SELON LES TABLEAUX ET

début du chapitre III «Chômage», page 49.

bonne précision dans tous les cas (B) bonne précision (B) sauf pour les moins de 16 ans (M) précision médiocre (M) ; tableau donné à titre indicatif

SIT 102 - 102 bis : SIT 104 : ENT 105 :

Tableaux concernés:

B : bonne précision AB : assez bonne précision M : précision médiocre

Exemples: 1 - Tableau R 101 page 42.

- Population de référence : jeunes filles issues de la classe de CPA.

- Pour cette population de référence, le tableau ci-après page 23 indique une bonne précision dans la répartition en pourcentages.

Le pourcentage donné dans le tableau R 101, de jeunes filles issues de CPA se trouvant à la recherche de leur premier emploi est de 20,1 %.

Le pourcentage exact a donc 80 chances sur 100 de se trouver dans l'intervalle $18\% - 22\% (20\% \pm 2\%).$

2 - Tableau CH 105 page 58.

- Population de référence : jeunes gens issus de 4ème I - II et ayant occupé un emploi. - Pour cette population de référence, le tableau ci-après page 23 indique une assez bonne précision dans la répartition en pourcentages.

Le pourcentage, indiqué dans le tableau CH 105, de jeunes gens issus de 4ème I - II étant retombés en chômage après avoir occupé un premier emploi, est de 4,86 %. Le pourcentage exact a donc 80 chances sur 100 de se trouver dans l'intervalle $3\% - 7\% (5\% \pm 2\%).$

Les tableaux en pourcentages, et non mentionnés dans les pages 23 et 24 ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Les indications quant à la précision des calculs de salaires moyens sont données en

Remarques: